



BOURSE AUX JOUETS – LIVRES – MATERIEL DE PUERICULTURE

Salle des Loisirs LE LONGERON les 23 et 24 Mars 2018

Organisée par l'Association Activ'Assmat

Dépôt des Articles : Vendredi 23 mars 2018 de 18 H 30 à 20 H 30

Vente : Samedi 24 mars 2018 de 9 H 30 à 12 H 00

Reprise des Invendus et Règlement : Samedi 24 mars 2018 de 15 H 00 à 15 H 30

Règlement

Chaque déposant remplit EN DOUBLE EXEMPLAIRE ses listes d'articles ET REMET LES DEUX LISTES A L'ASSOCIATION AU MOMENT DU DEPOT ; le nombre de listes est limité à 3 par personne, au tarif de 2 euros la liste (en cas de non-paiement, 3 euros par liste seront déduits de la vente). Chaque article sera étiqueté par le déposant lui-même. Au moment du dépôt, l'association délivre un code vendeur qui servira pour le règlement et la reprise des invendus.

Les articles de puériculture doivent être aux normes de sécurité. Soyez vigilants quant à leur propreté et à leur bon fonctionnement.

LES JEUX DOIVENT ETRE COMPLETS et EN ETAT DE MARCHE, les piles fournies pour ceux qui en nécessitent.

Pour les jouets avec des pièces, les réunir et les joindre dans un sac plastique transparent à relier au jouet principal.

Pour les livres, vous pouvez faire des lots en les attachant ensemble.

Les décorations de chambre, les peluches, les petits pots et réducteurs de toilette, les draps, couettes, matelas usagés ne sont pas acceptés.

L'association se réserve le droit de refuser les articles qui ne seront pas conformes au règlement.

L'Association Activ' Assmat ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration des articles déposés. Aucun article ne sera remboursé.

Nous restons à votre écoute pour toute remarque visant à faire évoluer cette bourse positivement.

Signature du déposant :

MERCI

Association Activ'Assmat